



Commune d'AMIENS

PLAN LOCAL D'URBANISME

Pièce 4 : Dossier Réglementaire

B 2 - Liste des emplacements réservés

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal

Approuvé le 22 juin 2006

1^{ère} Modification 27 Septembre 2007



le Maire
Gilles de Robien

3^{ème} Modification 15 octobre 2009

4^{ème} Modification 9 décembre 2010

5^{ème} Modification 8 décembre 2011



le Maire
Gilles Demailly

11^{ème} Modification du 29 Juin 2017

12^{ème} Modification du 12 Avril 2018

14^{ème} Modification du

le Maire
Brigitte Fouré

Bilan des Emplacements Réservés PLU d'Amiens

Les emplacements réservés

Vocation de l'Emplacement réservé	Numérotation	Bénéficiaire
Emplacement réservé pour création d'équipement public	ER 4	Ville d'Amiens
Emplacement réservé pour création de voirie, prolongement de la rue Vulfran Mollet	ER 5	Ville d'Amiens
Emprise réservée pour demi-tour de véhicules sur le chemin de halage	ER7	Amiens Métropole
Emprise réservée à un accès aux hortillonnages	ER 8	Amiens Métropole
Emprise réservée pour accès et parking aux Hortillonnages	ER 9	Amiens Métropole
Emprise réservée à une aire de stockage de boues	ER 10	Amiens Métropole
Emprise réservée à l'entretien de l'Avre et à l'aménagement paysager de l'entrée de ville.	ER 11	Amiens Métropole
Emprise réservée à la desserte des étangs Victorine Autier	ER 12	Amiens Métropole
Emprise réservée pour la création de la liaison de desserte inter-quartiers Est	ER 13	Ville d'Amiens
Emprise réservée pour le bouclage entre la cour Sauvé et l'impasse Bobillot (ER 19)	ER 14	Ville d'Amiens
Emprise réservée pour le prolongement de la rue de l'étoile	ER 15	Ville d'Amiens
Emprise réservée pour la création de voirie sur le secteur de Saint Acheul	ER 16	Ville d'Amiens
Emprise réservée pour la création de voirie sur le secteur de Saint-Acheul	ER 17	Ville d'Amiens
Emplacement réservé pour permettre le prolongement de la rue du Cabaret vert sur la rue de Prague	ER 18	Ville d'Amiens
Emplacement réservé pour permettre le prolongement de la rue Bel Air	ER 19	Ville d'Amiens
Emplacement réservé pour permettre la création de voirie au cœur de l'îlot de la 3ème DI	ER 20	Ville d'Amiens
Emplacement réservé pour permettre le prolongement de la rue Vulfran Warmé	ER 21	Ville d'Amiens
Emplacement réservé pour permettre la liaison entre les rues Hecquet et Lefort	ER 24	Ville d'Amiens
Emplacement réservé pour permettre un accès à la zone UR Tour de ville	ER 25	Ville d'Amiens
Emplacement réservé pour la création de voirie dans le quartier d'Etouvie	ER 29	Ville d'Amiens
Emplacement réservé pour la création de voirie et d'espaces publics dans la ZAC Nord	ER 30	Ville d'Amiens
Emplacement réservé pour la création d'espaces verts dans la ZAC Nord	ER 32	Ville d'Amiens
Emplacement réservé pour la création d'espaces verts dans la ZAC Nord	ER 39	Ville d'Amiens
Emplacement réservé pour élargissement d'accès	ER 41	Ville d'Amiens

Emplacement réservé pour conforter la liaison avec l'avenue du 14 juillet	ER 44	Ville d'Amiens
Emplacement réservé pour création de liaison piétonne rue Alexandre Dumas	ER 45	Ville d'Amiens
Emplacement réservé pour la mise en sécurité de la coupe archéologique de Saint Acheul	ER 46	Ville d'Amiens
Emplacement réservé pour la création de voirie et d'espaces publics dans la ZAC Nord	ER 48	Ville d'Amiens
Emplacement réservé pour la création d'équipement public en bordure du parc Saint-Pierre.	ER 49	Ville d'Amiens

Les servitudes de l'article L123-2-c du Code de l'Urbanisme

Vocation de la servitude	Numérotation	Bénéficiaire
Desserte de l'îlot de l'Epousée	2	Ville d'Amiens
Liaison Intercampus Centre-ville	6	Ville d'Amiens
Chemin des Hayettes	7	Ville d'Amiens
Desserte de l'îlot Hecquet	8	Ville d'Amiens
Elargissement de la rue de la Délivrance	10	Ville d'Amiens
Réalisation d'une voie nouvelle	13	Ville d'Amiens